24 février 2004 **04.332** 

## **Question Antoine Grandjean**

## Le gaz passe-t-il pour le gaz?

En décembre dernier, le service cantonal de l'énergie a organisé un lunch-débat consacré aux véhicules et carburants du futur. Si l'initiative est louable, nous avons été fortement déçu de constater que tous les partenaires concernés étaient invités à participer et à s'exprimer, à l'exclusion des milieux du gaz naturel alors que même l'Union pétrolière était invitée...

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire si:

- l'absence du gaz naturel carburant est une simple omission, ce que nous aurions peine à croire compte tenu du fait que le chef du Département de la gestion du territoire est par ailleurs président de GANSA S.A.;
- le gaz naturel carburant représente bien à ses yeux un carburant intéressant et d'avenir comme l'ont soutenu les Chambres fédérales en acceptant sa défiscalisation ainsi que les fabricants d'automobiles qui offrent une gamme de plus en plus large de véhicules fonctionnant tout ou partie au gaz naturel carburant;
- le Conseil d'Etat entend prendre des mesures pour soutenir les distributeurs de gaz naturel et les collectivités publiques neuchâteloises qui se sont résolument investis en faveur de ce carburant dont les avantages ne sont plus à démontrer par rapport au diesel et à l'essence;
- le Conseil d'Etat a une stratégie pour s'associer aux efforts des villes pour augmenter la part de cet agent énergétique de réseau dans notre consommation totale d'énergie, ce qui permettrait non seulement de diminuer les émissions polluantes mais également d'éviter que les distributeurs du canton, les consommateurs et finalement les contribuables continuent de payer les déficits de GANSA S.A.?